

PROJET D'ENQUETE ET DE RECHERCHES DEMOGRAPHIQUES AU RWANDA

PAR M. VEDRENNE

---

Les Universités de Montréal et du Rwanda ont présenté récemment à deux fondations de recherches nord-américaines (FORD - F.I.C.U.) un projet d'enquête et de recherches démographiques au Rwanda, que l'on peut classer parmi les enquêtes nouvelles, et dont le contenu traduit à la fois l'originalité du "cas" démographique rwandais, et les préoccupations universitaires des auteurs.

I. - Ce projet est avant tout un projet universitaire.

Certes les besoins du développement économique du Rwanda ne sont pas ignorés, ni l'insuffisance de l'état-civil et des recensements administratifs, mais l'objectif principal de l'opération est d'apporter une contribution à la connaissance démographique des populations non malthusiennes d'Afrique Noire et, éventuellement, de servir de fondement à une politique de population intégrant la limitation des naissances.

Ainsi la préparation du plan et l'amélioration des statistiques d'état-civil ne sont que des sous-produits de ce projet, qui ne se trouve pas directement intégré au programme de l'Office de statistiques rwandais.

II. - Il s'agit d'une enquête nouvelle.

Pour reprendre le vocabulaire utilisé dans ce colloque il s'agit à la fois d'une opération à passages multiples (suivie) et d'une enquête comparative, mais à l'échelon national.

1 - L'échantillon aléatoire comprendra 50.000 personnes représentant l'ensemble de la population rwandaise qui aura été stratifiée suivant deux variables : la religion et la densité de population.

2 - Cet échantillon sera observé pendant 5 ans à raison de 3 passages par an. Outre les naissances et les décès, on espère enregistrer de façon satisfaisante les mouvements migratoires.

3 - L'existence de registres paroissiaux nombreux et bien tenus (33 % de la population est catholique) et d'un état-civil assez bon permettront de compléter les observations recueillies directement au cours de l'enquête.

4 - Il sera possible d'articuler ce projet avec l'enquête classique par sondage qui va être entreprise par la France, l'année prochaine, sous la direction de M. JOLIVOT. Ces deux enquêtes débuteront en avril 1969.

### III. - L'originalité démographique du Rwanda.

Certains traits de l'opération envisagée, notamment son caractère national, ne sont concevables qu'en raison des caractéristiques démographiques rwandaises:

1 - Il s'agit d'une population homogène : une seule langue parlée, une ethnie dominante.

2 - La superficie du territoire est réduite, ce qui facilite les déplacements.

3 - Par ailleurs un accroissement naturel élevé, l'absence de population urbaine et la plus forte densité nationale d'Afrique accentuent l'intérêt de l'étude.

Au stade où en est actuellement le projet trois questions restent posées sur le plan technique :

- la dimension prévue de l'échantillon est-elle suffisante ?
  - quel est le nombre optimum de passages durant l'année ?
  - quel contenu donner à ces passages ?
-